

Fiche descriptive de l'offre de formation

Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides V2

Élément de contexte :

La Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides a été mise au point par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / UMS PatriNat et de nombreux partenaires dont le Cerema. Une 2^{ème} version vient de paraître cette année.

Cette méthode s'inscrit dans la démarche « Eviter Réduire Compenser » les impacts des aménagements sur l'environnement. Elle consiste à effectuer les diagnostics fonctionnels d'une zone humide impactée par un projet ainsi que d'une zone humide restaurée en compensation afin de comparer l'équivalence fonctionnelle. Elle permet d'évaluer rapidement les fonctions des zones humides en France métropolitaine et de vérifier qu'un certain nombre de principes de la compensation sont bien respectés, comme l'équivalence, l'additionnalité ou la proximité.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les champs d'application et d'investigation de la Méthode ;
- Apprendre à évaluer les fonctions des zones humides avec la Méthode dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'aménagement ;
- S'exercer à interpréter les résultats de la Méthode ;
- Asseoir son expertise sur les éléments de la Méthode dans le cadre de la rédaction d'avis technique ou d'instruction d'un dossier d'autorisation environnementale ;
- En compléments, connaître quelques actions écologiques mobilisables en zones humides.

Public :

- Chargés d'études en bureaux d'études
- Chargés d'études en collectivités territoriales
- Agents instructeurs en Police de l'eau DDT(M)
- Agents concernés en DREAL
- Agents concernés dans les établissements publics (OFB)

Pré-requis :

Cette formation nécessite des bases sur les zones humides (pédologie, habitats) et en système d'informations géographiques (SIG).

Outils et méthodes pédagogiques :

- Étude d'un cas concret d'une zone humide d'impact et d'une zone humide de compensation
- Visite de terrain, étude des habitats, sondages pédologiques
- Manipulation des tableurs Excel et de QGIS
- Mise en application des apports méthodologiques par des exercices et études de cas
- Exemples de mesures de restauration de zones humides

Modalités d'évaluation : Un questionnaire à choix multiples sera soumis aux apprenants.

Durée : 4 jours

Date et lieux : du 4 (14h00) au 8 novembre (12h00) 2024 à Saint-Médard-en-Jalles en Gironde

Matériel nécessaire : Clé USB, appareil photo, carnet de notes, vêtements de pluie, bottes ou chaussures de terrain

Intervenants :

Stéphanie CRIADO, 06 99 07 23 56, stephanie.criado@cerema.fr

Guillaume GAYET, 07 77 69 26 20, guillaume.gayet@mnhn.fr

Vanessa RAUEL, 06 99 52 75 00, vanessa.rauel@cerema.fr

Agent de l'OFB

Programme :

JOUR 1 : Lundi 04/11/2024 – 14h00-17h00

- Sensibilisation aux zones humides et réglementation : fonctions et enjeux de préservation, point réglementaire, Doctrine ERC
- Contexte pratique et réglementaire, objectifs et champs d'application, aperçu du contenu théorique, scientifique et technique de la Méthode

JOUR 2 : Mardi 05/11/2024 – 9h00-17h00

- Mise en œuvre de la Méthode : diagnostic de contexte, diagnostic fonctionnel, exercices
- Mise en pratique sur le site d'impact : manipulation du tableau, analyses SIG, terrain

JOUR 3 : Mercredi 06/11/2024 – 9h00-17h00

- Visite du site d'impact, relevé de paramètres, traitement des données de terrain
- Mise en pratique sur un site de compensation : manipulation du tableau, analyses SIG, terrain

JOUR 4 : Jeudi 07/11/2024 – 9h00-17h00

- Visite du site de compensation, relevé de paramètres, traitement des données de terrain
- Analyses et compréhension de l'interface de dimensionnement
- Interprétation des résultats de l'étude de cas

JOUR 5 : Vendredi 08/11/2024 – 9h00-12h00

- Présentation du référentiel d'actions écologiques et de la matrice de trajectoire
- Présentation d'actions écologiques
- Bilan, questionnaire d'évaluation, temps d'échange

Tarif :

2 000 € HT/stagiaire (TVA : 0 %)

Formation non payante pour les Services de l'État et l'OFB

Coordnatrice de sessions : Vanessa RAUEL : vanessa.rauel@cerema.fr

Inscriptions à partir du lien suivant :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=996766&lang=fr>

Date limite d'inscription : 20/09/2024

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 13679 69 auprès du Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes
Siège social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30